

La coopération technique de l'OIAC

(ARTICLE XI)

Avantages et opportunités pour les états parties

Monsieur KOSSI Kodjo Ezoba
2eme Vice Président de ANIAC TOGO

Plan de travail

- 1- Dispositions pertinentes
- 2- Les domaines de coopération
- 3- Le Programme de renforcement des capacités
et opportunités pour les pays membres

Dispositions Pertinentes

Article XI la CIAC consacré au Développement Économique et Technologique.

La CIAC vise l'interdiction des armes chimiques, mais elle prévoit également une coopération internationale entre les États parties pour l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.

Les Domaines de coopération internationale

- La coopération internationale s'étend à de nombreux domaines :
 - Le parrainage de la recherche chimique
 - La garantie d'une assistance juridique,
 - Le développement et le renforcement des capacités des laboratoires
 - Les stages spécialisés,
 - la formation à l'application de la CIAC et
 - la sécurité de la gestion des produits chimiques.

Le Programme de renforcement des capacités et opportunités pour les pays membres

- L'interdiction des armes chimiques à l'échelle mondiale exige une application effective et rigoureuse des dispositions de la CIAC.
- **Des programmes d'appui, financés par les États membres, permettent de renforcer les capacités de l'Organisation d'empêcher toute activité interdite et d'étendre à tous les avantages de l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.**
- Le Secrétariat facilite l'échange d'informations scientifiques et techniques entre les États membres en vue de promouvoir l'utilisation de la chimie à des fins pacifiques.
- L'OIAC assure aussi **le financement partiel de divers projets de recherche dans des pays en développement.**
- **Les domaines de recherche ci-après** sont susceptibles de recevoir un appui financier :
 - techniques respectueuses de l'environnement pour la destruction des produits chimiques dangereux,
 - méthodes analytiques de détection des produits chimiques toxiques, substituts plus sûrs de produits chimiques inscrits,
 - traitements médicaux en cas d'exposition accidentelle à des produits chimiques dangereux et applications pratiques de produits naturels dans l'agriculture et la médecine.

Les opportunités pour les états parties

Programme des Scientifiques Associés - Lancé en 2000,

- facilite le renforcement des capacités ainsi que la mise en œuvre nationale de la CIAC dans le domaine de l'industrie ;
- encourage les bonnes pratiques de fabrication de produits chimiques et de sécurité.

Cours de Développement des Capacités Analytiques - Lancé en 2004,

- aide des analystes chimistes qualifiés à développer leur expérience pratique de l'analyse de produits chimiques en rapport avec la mise en œuvre au plan national de la CIAC.

Programme d'Appui aux Conférences - Lancé en 1997

- facilite l'échange d'informations scientifiques et techniques
- offre un appui financier pour l'organisation de conférences, d'ateliers et de séminaires sur des sujets précis touchant la CIAC et facilite la participation

Les opportunités suite

Programme d'Appui aux Projets de Recherche - Lancé en 1997,

- appuie des projets de recherche à petite échelle dans des pays ciblés, afin de développer les connaissances scientifiques et techniques dans le domaine de la chimie à des fins industrielles, agricoles, médicales, de recherche et autres fins pacifiques pertinentes à la CIAC.

Programme d'Appui aux Stages - Des scientifiques et des ingénieurs de pays en développement effectuent des recherches avancées dans des laboratoires de pays industrialisés.

Programme d'Aide aux Laboratoires - Lancé en 1997, il vise à améliorer les compétences techniques des laboratoires d'analyse et de surveillance des produits chimiques.

Programme de Transfert de Matériel - Ce programme facilite le transfert de matériel usagé et fonctionnel à des laboratoires bénéficiant d'un financement public et à d'autres établissements universitaires de pays en développement à partir d'institutions de pays industrialisés.

Quelques statistiques sur les programmes de coopération internationale

Jusqu'au 31/12/2013, les programmes de coopération internationale ont été utiles à 4,364 personnes/entités, dont

- 532 analystes chimistes,
- 329 participants au programme des scientifiques associés,
- 2 058 participants au programme d'appui aux conférences,
- 134 stagiaires, conférences,
- 92 laboratoires,
- 503 projets de recherche et
- 75 transferts de matériel usagé et fonctionnel.

• Bénéficiaires par région:

- Afrique (1,397),
- Asie (1,358),
- Amérique latine et Caraïbes (694),
- Europe orientale (554) et
- Europe occidentale et autres États (361).
-

MERCI
POUR VOTRE ATTENTION